

Notice de Vélocité

Diagnostic et propositions pour le développement des trajets à vélo

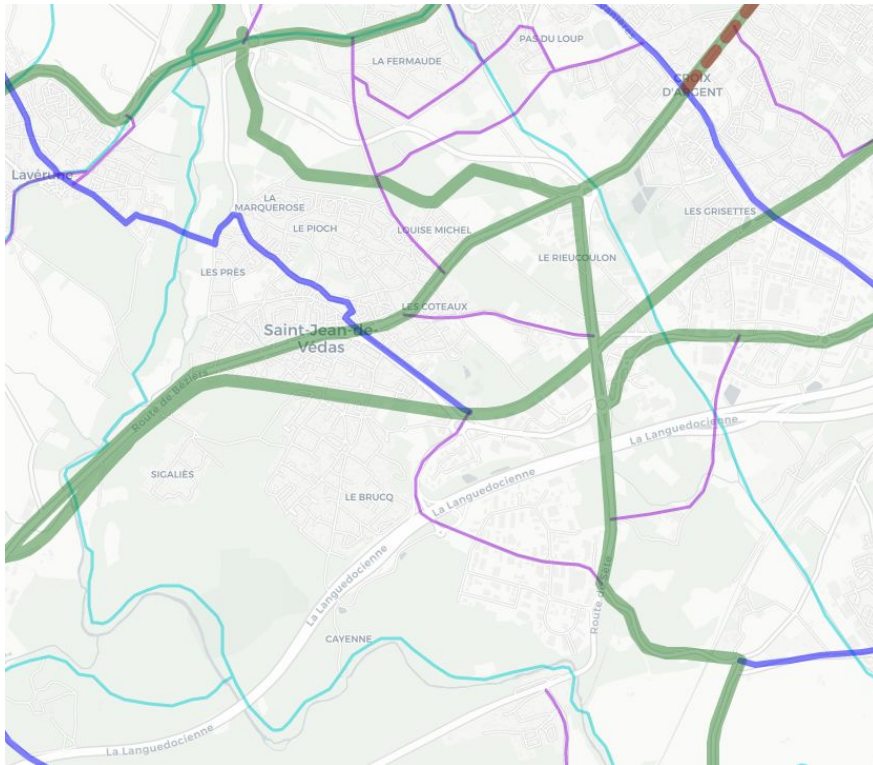
Commune de Saint Jean de Vedas

	6/02/2021	FT,FL,PV,VE,CE,	Visite de terrain
V0	26/02/2021	PV	Première version du diagnostic
V1	8-10/03/2021	PV,AC,CT,FL,FT,D F	Séances de travail collaboratif
V2	15/03/2021	DF	Mise en forme de la notice

Résumé pour décideurs

1. Sécuriser et améliorer l'existant à Saint Jean de Védas
2. Relier les quartiers de Saint Jean de Védas dans une logique d'itinéraire
3. Permettre de venir à et quitter Saint Jean de Védas - liens intercommunaux

1. Contexte



Ajout 07/2020 : promesses d'anneau cyclable et de réseau REVé SDMA (12/2018) : données OpenData Montpellier

- Anneau Vélo
- Réseau Express Vélo (REV)
- SDMA réseau magistral

"Le réseau «Magistral» ou «autoroute à vélo» pour l'efficacité des déplacements"

"Les «magistrales» devront proposer:

 - Des aménagements en site propre,
 - Des largeurs confortables permettant des déplacements rapides tout en minimisant les conflits de vitesses,
 - Une continuité réelle, jalonnée et sécurisée,
 - Une homogénéité des aménagements pour leur lisibilité."
- SDMA réseau proximité
- SDMA réseau de liaison

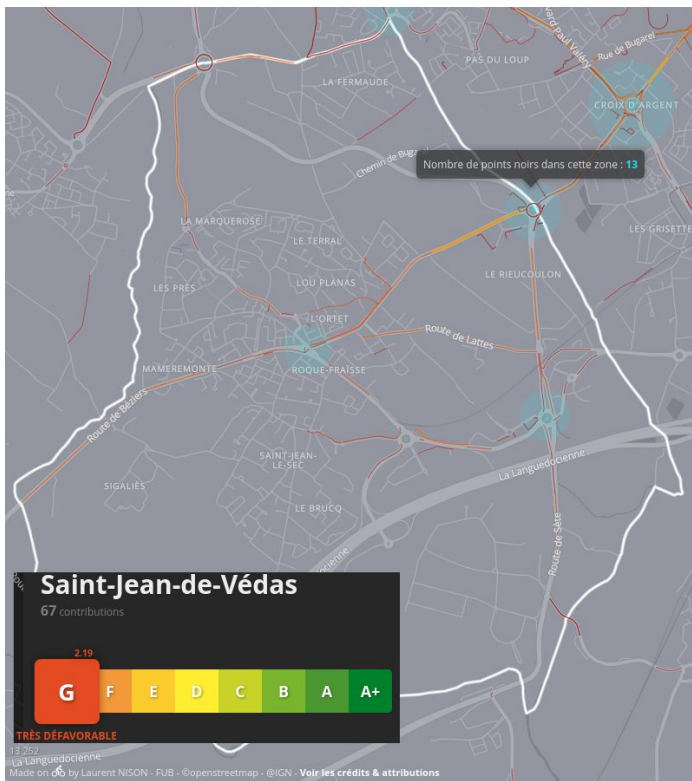
"Constituant également le réseau structurant, donne avec le réseau magistral son armature au réseau cyclable. Il a été conçu avec pour vocation de desservir et relier les principaux pôles de la métropole. Il devra être :

 - Visible : les itinéraires doivent être bien identifiés et jalonnés
 - Continu : par la résorption des grandes coupures naturelles ou liées aux infrastructures,
 - Et aussi connecté avec d'autres voies cyclables.

Ce réseau de liaison pourra proposer des types d'aménagements différents selon les tronçons (pistes, bandes, pistes sur trottoirs, ...) en fonction des profils de voies."
- filaire cycleway OSM réseau cyclable existant

Schéma Directeur des Mobilités Actives de Montpellier 3M

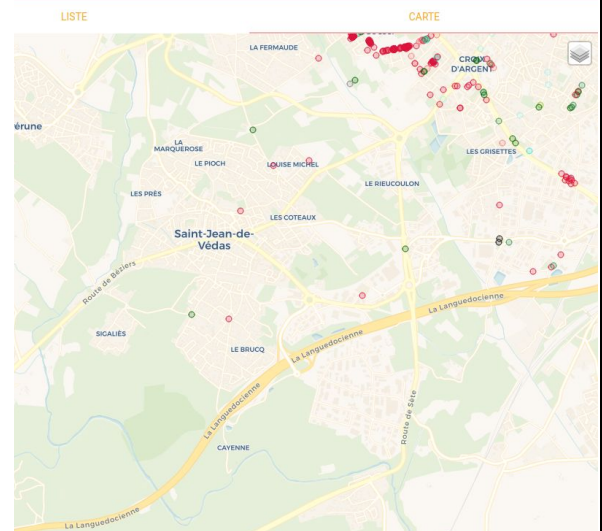
http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/schema-directeur-des-mobilites-actives-sdma-montpe_301171



Baromètre FUB des villes cyclables

<https://carto.parlons-velo.fr/#13.25/43.57542/3.87055>

Vigilo Montpellier



Vigilo - observations citoyennes

<https://app.vigilo.city/>

2. Analyse

Une visite terrain réalisée le 6 février par plusieurs bénévoles de Vélocité a permis d'établir un premier diagnostic selon les 8 thèmes suivants :

Thème 1: priorité sécurité

Thème 2: liens st jean-de-vedas / montpellier

Thème 3: liens st jean de vedas vers la zac de la condamine

Thème 4: liens st jean de vedas vers la mer

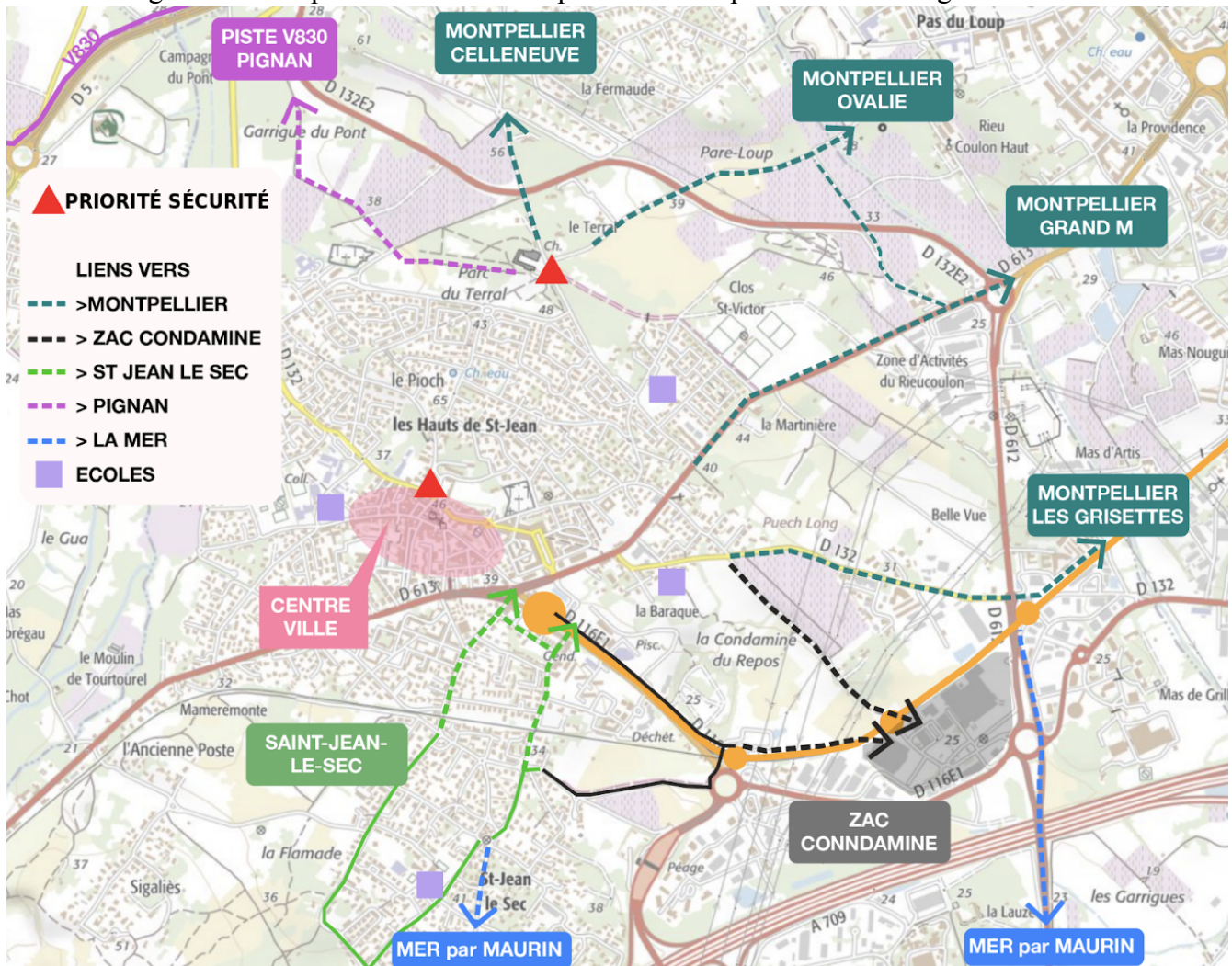
Thème 5: liens avec st jean le sec

Thème 6: en vélo à l'école

Thème 7: en vélo "dans le centre"

Thème 8: accès à la piste cyclable v830 vers pignan et poussan

La situation globale et les points à sécuriser en priorité sont représentés sur la figure suivante



THEME 1 - PRIORITE SECURITE

Lors de la tournée, 2 traversées de routes fréquentées nous ont semblé représenter un risque:

1.1 Traversée de l'avenue Georges Clémenceau pour vélos et piétons en provenance de l'Allée du bois se rendant au Collège L.Germain.

Diagnostic: Au passage piéton, le mur de végétation empêche de voir sans s'avancer avec **un risque de heurt** par les véhicules en provenance du centre ville.

Proposition: Donner de la visibilité en abaissant la végétation et trouver un dispositif pour réduire la vitesse des véhicules.



1.2 Traversée du Chemin des Oliviers pour les vélos en provenance de Montpellier par le Chemin de Bugarel se rendant au Parc du Terral.

Un **risque de heurt** par les voitures en provenance de l'allée Joseph Cambon.

Diagnostic: entretien récent réalisé: les lauriers ont été taillés permettant la visibilité.

Proposition: Maintenir une taille basse.



Avant la taille, aucune visibilité



Après la taille, visibilité au passage

Diagnostic: Les ralentisseurs sont positionnés 50m en amont et en aval du lieu de passage fréquenté par les piétons et les vélos. Les voitures se relancent.

Proposition: Repositionner le passage et les ralentisseurs en protection du lieu de passage fréquenté.



THEME 2 - LIENS ST JEAN / MONTPELLIER

Enjeu
St Jean et
Montpellier

2.1 Entre le Terral et le quartier Ovalie, par le chemin de Bugarel

Cet itinéraire représente un accès direct à Montpellier pour les déplacements domicile/travail de St Jean et un accès au "poumon vert" pour les habitants de Montpellier (fréquentation record des dimanches).

Diagnostic: Ce chemin sombre et isolé est peu rassurant en horaires extrêmes (et donc pour les déplacements domicile/travail) et présente un revêtement à risque avec parfois des pierres ou des branches.

Proposition: Renforcer la sécurité par de l'éclairage, un revêtement aplani, un léger élagage (sans enlever l'aspect nature), un entretien régulier et de la signalétique.



2.2 Depuis le Terral vers Celleneuve, d'Alco, en traversant la route de LAVERUNE

Au bout de la piste cyclable du Chemin des Oliviers et pour les trajets vers Celleneuve, le quartier d'Alco (hôpitaux, conseil départemental, ...), les cyclistes doivent traverser la route de Lavérune au passage piétons situé en contrebas pour poursuivre vers Montpellier et la rue de la Belle.

Diagnostic: Le trafic sur la route de Lavérune est dense, la vitesse des véhicules est importante, la traversée est périlleuse.

Proposition:

Renforcer la sécurité de la traversée par tous moyens (signalisation, ...).



Chemin des oliviers



Route de Laverune

2.3 Entre les quartiers de Roque-Fraïsse et Les Grisettes.

Diagnostic: Absence de piste cyclable le long de la ligne 2 du TRAM.

Proposition: En attendant le doublement de la L2 du TRAM, aménager environ 300m entre la rue de la Madeleine (côté grisettes) et l'arrêt du tram Victoire2.

Accès arrêt Victoire 2 depuis St Jean Centre via la route de Lattes (RD132).

Diagnostic: Cette route est étroite et dangereuse. Elle est fondamentale pour contourner la zone commerciale en vélo.

Proposition: Sécuriser cette route pour les vélos (abaissement vitesse, piste, ...).



Route de Lattes avec traversée à proximité de l'arrêt Victoire2

2.4 Circuler à vélo sur la D613 Route de Montpellier

Diagnostic: La route de Montpellier n'est pas adaptée au trajet vélo malgré son inscription comme axe magistral au SDMA.

Proposition: aménager une piste cyclable le long de la D613 au moins sur la partie Védasienne pour se rendre en sécurité à la zone commerciale du Rieucoulon (Locavorium, Mondovélo,...)...et bifurquer vers Ovalie en passant par le Chemin de l'Hérande. A noter qu'une piste cyclable depuis l'allée du Terral permet une connexion.



Traversée Rue Fon de l'Hospital à aménager



De chaque côté de l'allée du Terral



Depuis le chemin de l'Hérande en remontant vers St Jean, on voit que le bord de route est large et peut permettre un aménagement.

THEME 3 - LIENS ST JEAN / ZAC la CONDAMINE

3.1 Prolongement de la piste cyclable de l'avenue Librilla.

Diagnostic: La piste cyclable avenue de Librilla (le long du tram 2 entre St Jean centre et St Jean le sec) se termine place de l'Europe. La poursuite du trajet vers la zone commerciale s'effectue sur les parkings au milieu des véhicules ou sur la route avec des flux de véhicules importants.

Proposition: Une voie ferrée est non utilisée en parallèle de la voie TRAM (mais non contiguë) entre les arrêts St Jean le Sec et Condamine. En attendant le doublement de la ligne 2 du Tram, couvrir la voie ferrée avec un revêtement spécifique permettant de circuler à vélo.



Depuis arrêt tram st Jean le Sec



Depuis arrêt tram La Condamine

3.2 Du nord de St Jean vers la ZAC par le chemin des Côteaux

Diagnostic: Le chemin des Côteaux est une nouvelle rue du quartier Roque-Fraïsse. Sa prolongation en chemin débouche directement à l'arrêt tram Condamines (entre Leroy Merlin et Décathlon) et donne accès aux différents commerces.

Proposition: Coté route de Lattes, aménager une piste cyclable sur la rue qui dessert les résidences créées et à venir. Sur la partie basse du chemin (au-delà des constructions), maintenir une voie exclusivement vélo-piétons: revêtement, éclairage et jalonnement...



A noter: la proximité des résidences avec la voirie. Prévoir une voie partagée piétons/vélos sur cet axe important desservant un quartier de 4000 habitants!

Accès depuis la ZAC entre Leroy Merlin et Décathlon.

THEME 4 - LIENS ST JEAN / MER (Villeneuve les M)

La complexité d'un trajet vélo vers la mer pour les védasiens est de rejoindre le rond-point D116E1 et D116 au lieu dit « la Jasse de Maurin ».

4.1 Rue Mas de Magret – ZI de la LAUZE – Route de St Jean de Vedas

Diagnostic: En l'absence de passerelle au-dessus de l'A9/A709, passage par la rue du Mas de Magret, accès à la ZI de la Lauze par le chemin de terre (en attendant la route qui permettra le branchement de la ZI de la Lauze sur l'A709), descente vers la route de Sète par la rue Antoine de St Exupéry, traversée route de Sète au feu et longer la route de St Jean de Vedas.

Proposition :

- . Stabiliser le chemin en terre en amont de la ZI de la Lauze et bien prévoir une piste cyclable si cette voirie est créée.
- . Sécuriser la rue Antoine de St Exupéry au sein de la ZI pour les vélos.
- . Aménager une piste cyclable le long de la route de St Jean de Vedas, une route large.



Après rue du Mas de Magret



Rue A de St Exupery



Route de St Jean



Rond point La Jasse de Maurin avec accès à droite vers Villeneuve les M.

4.2 Route de Sète – La Jasse de Maurin

Diagnostic: Depuis le rond point de « Macadam », en empruntant la Route de Sète D612 sur environ 300m on accède via le chemin de Maurin à la Jasse de Maurin. Au-delà du chemin forestier, 2 ponts permettent de passer les voies ferrées et de rejoindre le rond-point de la Jasse de Maurin. Parcours bucolique après l'obstacle route de Sète.

Proposition:

- . Sécuriser un tracé vélo le long de la route de Sète depuis l'arrêt tram Victoire2 .
- . Repérer et sécuriser la traversée de la rue Jean BENE.



Route de Sète
(coté rue Jean Bene)



Accès chemin de Maurin



Chemin forestier idéal



THEME 5 – LIENS ST JEAN LE SEC

Pour atteindre une part modale garantissant la prise en compte des cyclistes , **le développement du vélo à l'intérieur de la commune est un enjeu**. St Jean le Sec dispose de pistes cyclables mais sans prolongations "évidentes" vers St Jean Centre.

5.1 Chemin de la Roque / Piste du Mas de Magret

Chemin de la Roque: Cette nouvelle rue se trouve face à la piste cyclable du Mas de Magret. Cela représente l'axe majeur à mettre en valeur.

Diagnostic: Le rond-point d'accès au chemin de la Roque est en cours de travaux.

Proposition : Repérer la circulation vélo possible sur la voirie du chemin de la Roque avec 2 accès au centre possible: en traversant Avenue Librilla ou via la rue Picpoul.



Fin de la rue du Mas de Magret



Chemin de la Roque

2 options :

Via la rue du picpoul, repérer un itinéraire vélo pour tourner à droite rue des Roudères et ainsi rejoindre la piste cyclable et traverser le Carrefour Paul Bernard pour rejoindre les rues du centre.



Angle de la rue de Picpoul / rue des Roudères.



Via l'avenue de Librilla: poursuivre jusqu'au bout le Chemin de la Roque, aménager un itinéraire vélo (autre que le trottoir) pour rejoindre le passage piétons traversant l'Avenue de Librilla.



Avenue de Librilla et passage protégé devant l'arrêt tram St Jean Centre.

5.2 Rue des Roudères / Piste rue du Loun

Problématique: Sur 200 mètres entre l'ex cave coopérative et la rue des Chardonnerets le trottoir est étroit (croisement avec piéton impossible) et la route est parcourue par de nombreuses voitures à une vitesse > vitesse prescrite.

Proposition: Sécuriser cette partie.



A noter: Entre les 2 pistes aménagées de St Jean le Sec (Rue du loun et Rue du Mas de Magret), la piste cyclable rue des Carrières puis rue des Jasses est **impraticable** (végétation et chaussée).



5.3 Rue des Jasses / Rond-Point de l'Europe

Problématique: Cet itinéraire présenté lors de la réfection récente de cette voirie comme un trottoir partagé vélo/piéton ne présente aucune mention d'accès ou d'orientation pour les cyclistes. L'itinéraire pour traverser le parvis de la clinique St Jean n'est pas du tout repéré.

Proposition: Repérer l'accès et l'itinéraire pour les cyclistes.



Traversée Rue des Jasses.



Rue des Jasses



Parvis de la Clinique St Jean - Place de l'Europe.

THEME 6 - EN VELO A L'ECOLE

L'objectif est de favoriser l'accompagnement à vélo par les parents.

Pour chaque école, cela passe par :

. **des équipements arceaux vélos** à l'intérieur de l'école pour le vélo des enfants et à l'extérieur pour le vélo des parents. Le document reprend les équipements visibles de l'extérieur donc les descriptions ne sont pas forcément exhaustives.

. **des accès facilités (exemple les rues scolaires), repérés, engageant la pratique du vélo.**

. **la mise en place du Savoir Rouler à Vélo**

6.1 Ecole René Cassin

6.2 Ecole Louise Michel

6.3 Ecole Les Escholiers

6.4 Ecole Jean d'Ormesson

6.1 Ecole René Cassin

Des accroches vélos obsolètes devant l'école.

Diagnostic: La piste cyclable en provenance de l'Allée du Val de Garrigues s'interrompt à 50m de l'école René Cassin et impose aux vélos de s'engager sur la route sans visibilité des véhicules. Elle reprend après l'école.

Proposition: Remettre à niveau les aménagements vélos et établir la continuité.



A noter: Attention aux arbres à tailler pour maintenir la piste cyclable le long de la rue Val des Garrigues praticable.

6.2 Ecole Louise Michel

Des accroches vélos à l'intérieur de l'école. Pas d'arceaux à l'extérieur.

Diagnostic: Des trottoirs aménagés et repérés « vélo » arrivent à proximité de l'école Louise Michel : le long de l'allée Joseph Cambon (des 2 côtés du rond point) et depuis la rue Engabanac avec le trottoir partagé piéton/vélo. À partir du rond point, rien ne facilite et ne repère un accès en vélo jusqu'à l'école.

Proposition: Repérer un cheminement vélo depuis le rond point permettant d'engager une dynamique vélo.



Rue de l'Engabanac

6.3 Ecole Les Escholiers



Des accroches vélos dans l'école sous abri



5 accroches vélos de l'autre côté de la rue Federico Garcia Lorca (sans utilité)

Diagnostic:

La zone de rencontre est peu respectée. En provenance de la rue de Tourtoureil (cheminement par large trottoir), rien ne permet de repérer le cheminement vélo jusqu'à l'école.

Proposition:

?



6.3 Ecole Les Escholiers (suite)

Diagnostic: L'accès en vélo depuis le centre de la commune doit être favorisé.

Proposition: Permettre l'emprunt de la rue des Escholiers et de la Grande Rue dans les 2 sens (projet rues scolaires).



6.4 Ecole Jean D'Ormesson

Diagnostic:

- . 5 accroches vélos devant l'école.
- . Des accroches vélos à l'intérieur.



THEME 7 - EN VÉLO DANS LE CENTRE

7.1 LIBRE CIRCULATION DANS LE CENTRE HISTORIQUE

Diagnostic: Des rues étroites à sens unique pour tous les véhicules.

Proposition: Autoriser la circulation du vélo à double sens dans toutes les ruelles du vieux village.

Légitimer la place du vélo par du marquage en milieu de chaussée.



7.2 SÉCURISER LES VÉLOS, FACILITER L'ACCÈS AUX COMMERCES

Diagnostic: Les arceaux vélos sont éloignés de la zone d'attraction principale.

Proposition: Déplacer les arceaux vélos de la placette au niveau du passage élargi face à la boulangerie "le Fournil de St Jean ».



4 arceaux vélos sur la placette en dessous de l'église mais non utilisés.



3 arceaux sur le côté du centre « l'Endurant ».



Emplacement central à équiper (sur 1 côté).

THEME 8 - ACCÈS À LA PISTE CYCLABLE V830 vers Pignan et Poussan

Diagnostic: La piste cyclable V830 arrive à Montpellier au rond-point Maurice Gennevaux et à ce jour ne présente aucun chemin aménagé vers le centre de Montpellier. La route du Moulin entre St Jean et ce rond point est très étroite et déconseillée pour les cyclotouristes.

Proposition:

- Aménager les chemins du Terral et le Chemin (puis sentier) de l'Agnel permettrait à des vélos de relier le château du Terral au rond-point Maurice Gennevaux..
- L'accès sur la route du moulin est large à cet endroit, une traversée de route existe (D5 vers Montpellier), il faut aménager celle de la D132E2 (vers le rond-point du Rieucoulon).



Chemin du Terral



Chemin de l'Agnel



Sentier qui débouche 100m avant Rd point M.Gennevaux